



## Rapport de suivi de la mise en oeuvre du PGMR 2016-2020

Année 2017



En collaboration avec :





Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier				Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement		
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018		2019	2020			2016	2017		2016	2017
Information sensibilisation éducation (ISE)	1 Mettre en place une équipe de sensibilisation sur le terrain	✓	✓		✓	✓	✓	✓	na	100%	La Ville de Lévis a engagé une équipe de 2 agentes de sensibilisation pour l'été 2017. Les agentes de sensibilisation sont allées à la rencontre des ICI qui n'avaient pas d'équipements de récupération afin de leur offrir les services de la Ville (mesures 40 et 41) et ont effectué plusieurs sondages (sondage de satisfaction auprès des ICI possédant des équipements de récupération quant au programme de collecte des matières recyclables offert par la Ville, sondage de satisfaction des citoyens par rapport aux services offerts à l'écocentre, sondage des ICI des parcs industriels quant la pertinence d'une collecte de bois). Elles ont de plus effectué un suivi du programme de collecte des matières compostables dans les épiceries et autres ICI (mesure 48). Les résultats seront détaillés dans les mesures concernées.		na	Non réalisée	Des discussions auront lieu avec le conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon pour "acheter" des heures de l'équipe de sensibilisation de la Ville de Lévis au courant de l'été 2019.		
	2 Mettre en place des projets vitrine et en faire la promotion	✓				✓	✓	✓	na	na	La Ville de Lévis va mettre en place des projets vitrine comme par exemple l'utilisation de compost dans les plate-bandes.		non concernée	non concernée			
	3 Concevoir et déployer au moins une campagne de sensibilisation pour chaque grande filière de matières résiduelles	✓	✓		✓	✓	✓	✓	100%	100%	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon ont choisi de concevoir et de développer au moins annuellement une grande campagne de sensibilisation sur chacune des grandes filières de matières résiduelles.	En 2016, la campagne "Voyez plus clair sur le recyclage" a été lancée pour sensibiliser les citoyens et ICI sur le territoire aux types de matières acceptées dans la collecte des matières recyclables. En 2017, la campagne portait sur les matières compostables : "compostez vos restes, 5 trucs faciles". Cette campagne a été diffusée à l'échelle du territoire via un cahier spécial dans le journal municipal. De plus, la page Web vosrestes.com a été visionnée par 2000 visiteurs uniques, ce qui est peu élevé. Cependant, nous avons noté une augmentation accrue des demandes de bacs de cuisine suite à la diffusion de cette campagne.		100%	Non réalisée		

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
4	Concevoir et promouvoir un guide du tri & bottin vert à l'intention des citoyens et des institutions, commerces et industries	✓	✓		✓						100%	100%	À l'automne 2016, la Ville de Lévis a lancé son guide du tri électronique qui catégorise plus de 800 matières résiduelles. Ce guide donne de l'information aux citoyens et ICI du territoire qui veulent se départir de leurs matières résiduelles. En 2017, la Ville a conçu et diffusé des capsules dans son cahier municipal ainsi que dans son journal municipal sur des matières vedettes du guide du tri. En 2017, la page web du guide du tri a enregistré plus de 18 000 vues dont 14 000 sont des vues uniques.		70%	Non réalisée	En 2018, RECYC-QUÉBEC a développé une application mobile "Ça va où?" permettant aux citoyens de savoir comment ils peuvent se départir de certaines matières résiduelles. Les données concernant la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon y sont intégrées. Des hyperliens vers ce nouvel outil ainsi que vers le site Web de la Ville de Lévis seront ajoutés au nouveau site internet en développement.
	5	Inciter les citoyens et les institutions, commerces et industries à réduire le gaspillage alimentaire	✓					✓	✓		na	na	Prévue en 2019.		non concernée	non concernée	
	6	Maintenir une campagne de communication sur l'herbicyclage et le feuillicyclage	✓	✓		✓	✓	✓	✓		100%	100%	En 2017, Lévis a diffusé sa campagne de communication "la plus belle du quartier" et "encore plus belle à l'automne" (journal municipal pour les deux campagnes, affichage sur les panneaux de route pour la campagne sur l'herbicyclage).		Non réalisée	Non réalisée	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pourra utiliser les campagnes développées par la Ville de Lévis et les diffuser auprès de ses citoyens en mentionnant son partenariat avec la Ville de Lévis (bulletin municipal, site Internet, médias sociaux, etc.).

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
Information sensibilisation éducation (ISÉ)	7	Diffuser le programme scolaire sur la gestion des matières résiduelles dans les écoles primaires	✓			✓	✓	✓	na	50%	<p>En 2008, la Ville a mis sur pied un programme de sensibilisation à destination des élèves du 1er et 2ème cycle. Tous les ans, la Ville de Lévis offre quelques animations dans les écoles primaires du territoire. En 2017, la Ville a réalisé 33 animations. La Ville prévoit structurer son offre d'animation et donner un mandat à un OBNL en 2018/2019.</p> <p>Parallèlement à ce programme scolaire, la Ville a offert 9 parcours verts à des écoles du territoire et 4 à des citoyens. Les parcours verts sont des visites en autobus présentant des alternatives écologiques à nos choix de consommation à but non lucratif. C'est la Ville de Lévis qui pilotera cette mesure car il n'y a qu'une école sur le territoire de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette école sera néanmoins intégrée au déploiement de la mesure.</p>		non concernée	non concernée			
	8	Offrir un accompagnement pour la mise en place d'une collecte des matières compostables dans les écoles primaires et secondaires	✓			✓	✓	✓	en continu	en continu	<p>Cette action est mise en place depuis 2012. En 2017, 10 écoles primaires (sur 36) et 5 écoles secondaires (sur 11) participaient à la collecte des matières compostables.</p>		non concernée	non concernée			

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier						% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017			2016	2017		
Réglementation et application	9	Revoir l'intégration du volet "gestion des matières résiduelles" dans le processus d'émission des permis afin de permettre à toutes les unités d'occupation d'être desservies par des outils de collecte pour les matières recyclables et compostables & identifier et déployer une formule de suivi sur le terrain des installations des équipements de collecte (avec le Service des permis et inspections ainsi que le Bureau de projets)	✓	✓		✓					na	Non réalisée	Cette mesure est repoussée à 2018.		na	Non réalisée	Cette mesure est repoussée.
	10	Modifications réglementaires afin d'interdire l'élimination du papier-carton	✓	✓							na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.		na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.
	11	Modifications réglementaires afin d'interdire l'élimination du bois et autres résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)	✓	✓							na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.		na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.

Axe d'intervention	Mesures	Responsable		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
Réglementation et application	12	✓	✓					✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon adapteront leur réglementation afin de se conformer aux bannissements annoncés du bois, papier et carton et des matières compostables de l'élimination. Cette modification réglementaire se fera en 2020 ou dès l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.		na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	
	13	✓	✓			✓	✓	✓	En 2018, Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont établir un mécanisme pour que les résidus de CRD provenant de leurs chantiers soient acheminés à un centre de tri ou un écocentre suite à l'émission de permis de construction, rénovation, démolition.	na	na	Prévue en 2018.		na	na	Prévue en 2018.	
	14	✓	✓	✓					En lien avec les mesures 9 à 12, la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon souhaitent accompagner les promoteurs des nouveaux projets immobiliers (résidentiels et ICI) pour qu'ils planifient la gestion des matières résiduelles lors de la conception des projets. Ainsi, la Ville de Lévis va concevoir et produire un guide de bonne planification en GMR pour les promoteurs impliqués dans la construction de nouveaux projets immobiliers. La Municipalité de Saint-Lambert l'adaptera à son contexte.	Non réalisée	Non réalisée	Suite à des discussions avec la Direction de l'urbanisme de la Ville de Lévis, cette action sera repoussée. Elle sera mise en œuvre en même temps que la mesure 9.		Non réalisée	Non réalisée		

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016			2017	2016		2017
														2016		2017
Réglementation et application	15	Organiser des séances d'information avec les partenaires (internes et externes) et les promoteurs	✓	✓		✓	✓	✓	✓		na	Non réalisée		na	Non réalisée	
	16	Faire la promotion du réseau d'écocentres ou des centres de tri de résidus de CRD lors d'émission de permis de construction, rénovation ou démolition	✓	✓		✓	✓	✓	✓		50%	50%		Non réalisée	Non réalisée	Dans le cas de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, cette mesure n'a pas été mise en oeuvre car l'écocentre de Saint-Lambert-de-Lauzon ne valorise pas les résidus de CRD. Cependant, la Municipalité entend transmettre un document d'information relativement aux centres de tri valorisant les résidus de CRD qui sont accessibles aux citoyens. La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon travaillera sur ce projet en collaboration avec la Ville de Lévis.
	17	Mettre en place un programme de vidange des installations septiques résidentielles et favoriser la valorisation des biosolides dans la mesure où ces derniers sont valorisables	✓			✓	✓	✓	✓		100%	100%		non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016			2017	2016		2017
Installations	18	Assurer un contrôle du suivi des vidanges des installations septiques résidentielles et favoriser la valorisation des biosolides dans la mesure où ces derniers sont valorisables	✓	✓		✓	✓	✓	✓	100%	100%			Non réalisée	Non réalisée	Cette mesure sera l'objet de discussions avec le conseil municipal en 2018.
	19	Réaliser une étude de faisabilité pour augmenter la durée de vie du lieu d'enfouissement technique (broyage des déchets ou autre)	✓	✓	✓					na	50%			na	50%	id. Lévis
	20	Documenter régulièrement la provenance et le contenu des chargements arrivant au site d'enfouissement en vue des bannissements annoncés	✓	✓	✓	✓				100%	na			100%	na	

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
Installations	21	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis, en partenariat avec la RIGDCC, veut cibler les générateurs et les sensibiliser aux bannissements de l'élimination annoncés.	15%	100%	Suite à l'étude réalisée à la mesure 20, la Ville de Lévis a ciblé les routes de collecte contenant beaucoup de papier et de carton et a sensibilisé environ 310 ICI situées sur ces routes de collecte (200 en 2016 et 110 en 2017). Environ 90 commandes d'équipements de récupération ont été effectuées suite à ces visites (40 en 2016 et 50 en 2017). La Ville de Lévis a produit un dépliant sur la collecte des matières recyclables au travail adapté à la réalité des ICI.		Non réalisée	Non réalisée	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon entend modifier sa réglementation relative à la collecte des matières recyclables afin de la rendre accessible, sous certaines conditions, aux ICI à qui elle n'est pas offerte automatiquement.	
	22	✓	✓	✓				✓	La Ville de Lévis évaluera conjointement avec la RIGDCC la possibilité d'attribuer des pénalités financières suite à l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	Prévue en 2019.		na	na	Prévue en 2019.	
	23	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis fera un suivi avec la RIGDCC des données de pesées de métal qui est récupéré au LET.	na	100%	Les données sont compilées lors du bilan annuel.		na	100%	id. Lévis	
	24	✓						✓	La Ville de Lévis est propriétaire d'un incinérateur de matières résiduelles. Elle souhaite optimiser son fonctionnement et étudiera donc les possibilités d'avoir un approvisionnement continu pendant la période hivernale.	100%	100%	La dernière phase de modernisation de l'incinérateur a été complétée en 2016, ce qui a permis d'incinérer plus de déchets qu'auparavant. Ainsi, une partie des déchets provenant des multilogements est dorénavant prise en charge à l'incinérateur.		non concernée	non concernée		
	25	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis assurera une veille technologique, économique et environnementale pour le traitement des matières compostables durant les 5 prochaines années.	en continu	en continu	La Ville de Lévis assure une veille technologique, économique et environnementale en continu		non concernée	non concernée		
	26	✓						✓	La Ville de Lévis souhaite construire un éco-centre à l'ouest de son territoire.	10%	10%	Initialement prévue en 2019 mais repoussée au plan triennal d'immobilisation 2020-2021-2022. La Ville poursuit néanmoins ses démarches d'acquisition de propriétés.		non concernée	non concernée		

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier				Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement		
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018		2019	2020			2016	2017		2016	2017
27	Revoir la grille de tarification de l'écocentre pour instaurer la gratuité pour le bois et des résidus de CRD qui seront visés par la réglementation (dès l'entrée en vigueur du bannissement du bois de l'élimination)	✓	✓	✓		✓			na	na	Prévue en même temps que la mesure 13.		na	na			
	28	Harmoniser les listes des matières acceptées, le mode de fonctionnement et la gestion des débouchés des résidus de CRD de l'écocentre de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon	✓	✓	✓	✓			na	Non réalisée	La Ville de Lévis et la Régie intermunicipale vont évaluer les possibilités de partage de contrats et de services et s'assureront de bien communiquer les informations.		na	Non réalisée	id. Lévis		
Installations	29	Revoir le mode de fonctionnement et les ententes relatives à la filière de réemploi pour l'écocentre de Lévis	✓		✓				en continu	en continu	La Ville de Lévis évaluera la possibilité de partenariat avec des organismes du milieu pour le volet du réemploi. En 2016, la Ville de Lévis a renouvelé ses ententes avec la Ressourcerie et Écolivres.	Cette action doit se faire en continu.	non concernée	non concernée			
	30	Évaluer la possibilité d'offrir un accès spécial aux écocentres aux institutions, commerces et industries de façon ponctuelle ou sur des plages horaires réservées	✓	✓	✓		✓		na	na	La Ville de Lévis, la RIGDCC et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon évalueront la possibilité d'offrir un accès spécial au réseau d'écocentres aux ICI de façon ponctuelle ou sur des plages horaires réservées. Prévue en 2018.	Cette action sera probablement mise en œuvre dès l'ouverture d'un deuxième écocentre. En 2017, l'achalandage des citoyens à l'écocentre de Lévis est à son maximum pendant les heures d'ouverture. Prévue en 2018.	na	na	Prévue en 2018.		

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
Services offerts - Réduction et réemploi	31	Revoir le mode de soutien accordé aux organismes dédiés au réemploi	✓				✓	✓			na	Non réalisée	Prévue en 2017, repoussée en 2018/2019.		non concernée	non concernée	
	32	Organiser ou soutenir des événements thématiques d'échange ou de vente d'objets usagés	✓					✓	✓		na	na	Prévue en 2018.		non concernée	non concernée	
	33	Étudier la possibilité d'encadrer les points de dépôt des textiles sur le territoire	✓						✓		na	100%	Prévue en 2018. Suite à des demandes provenant des organismes oeuvrant dans la récupération de textiles, la Ville a néanmoins entamé cette réflexion en juin 2017. Un projet de règlement est en cours de rédaction		non concernée	non concernée	
	34	Créer une table de concertation du réemploi	✓	✓				✓	✓	✓	na	10%	La Ville de Lévis a organisé une rencontre avec tous les acteurs de la filière du textile en juin 2017 dans le cadre de la mesure 33. La Ville pourra contacter ces acteurs pour mettre sur pied une table de concertation du réemploi.		na	10%	id. Lévis
	35	Inciter les institutions, commerces et industries des parcs industriels à se regrouper dans des réseaux de trocs (économie circulaire)	✓						✓		na	na	Prévue en 2018.		non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
Services offerts - matières recyclables	36	✓	✓		✓					en continu	en continu	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon poursuit ses efforts pour que toutes les unités résidentielles aient accès à des équipements de récupération.		en continu	en continu	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon poursuit ses efforts pour que toutes les unités résidentielles aient accès à des équipements de récupération.	
	37	✓			✓					40%	100%	La Ville de Lévis fournira des sacs réutilisables pour le transfert des matières recyclables dans les immeubles à logement résidentiels.		non concernée	non concernée		
	38	✓			✓	✓	✓	✓	✓	en continu	en continu	La Ville de Lévis compte continuer à convertir les poubelles de ses parcs en poubelles à deux voies.		non concernée	non concernée		
	39	✓	✓			✓				na	Abandonné	Pour le secteur résidentiel, la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon fourniront un deuxième bac bleu aux familles nombreuses qui le désirent.		na	Abandonné	id. Lévis	
	40	✓	✓		✓					20%	en continu	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon veulent s'assurer que toutes les unités d'occupation des ICI aient accès à des équipements de récupération.		en continu	en continu	Cette mesure est liée aux mesures 22 et 41.	
	41	✓			✓	✓	✓	✓		20%	100%	La Ville de Lévis contactera les ICI qui ne participent pas à la collecte des matières recyclables pour leur offrir les services municipaux.		non concernée	non concernée	En 2017, la Ville de Lévis a fait la tournée de 1100 entreprises possédant des équipements de collecte de déchets mais dont les équipements de récupération n'étaient pas répertoriés. Sur ces 1100 entreprises, l'équipe verte en a rencontré plus de 110 qui n'avaient pas d'équipements de récupération visibles de l'extérieur : environ 50 ont commandé des équipements de récupération, 40 ont refusé, les autres possédaient des bacs à l'intérieur du commerce. À l'automne 2017, la Ville a envoyé une lettre personnalisée aux propriétaires ayant refusé les services offerts par l'équipe verte.	

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier						% Avancement Lévis		Description	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017				2016	2017	
	42	✓								10%	10%	La Ville de Lévis étudiera la faisabilité d'instaurer une collecte de plastique agricole et d'autres plastiques industriels.	Depuis 2016, une des marinas de Lévis récupère les plastiques servant à protéger les bateaux pendant l'hiver. En 2017, près de 900 kg de plastiques ont été acheminés au centre de tri de la Société V.I.A qui les recycle.  Quant au projet de récupération des plastiques agricoles, la Ville de Lévis suit avec intérêt le projet pilote de la MRC de Bellechasse initié à l'automne 2017 qui se poursuivra en 2018.		non concernée	non concernée	
Services offerts - Matières compostables	43	✓		✓						25%	100%	La Ville de Lévis va poursuivre ses efforts de desserte notamment dans les multilogements. Elle souhaite aussi faciliter la participation au programme de collecte des matières compostables dans les unifamiliales et les multilogements. Pour ce faire, elle évaluera la pertinence d'offrir le lavage du bac brun dans les multilogements.	En 2016, la Ville de Lévis a réalisé un sondage auprès des résidents d'un immeuble ayant accès à des bacs bruns afin de déterminer si le lavage du bac brun constituait un frein à la participation. Les réponses obtenues ne vont pas en ce sens. De plus, il n'y a pas de compagnie offrant les services de lavage de bacs à Lévis.		non concernée	non concernée	
	44	✓		✓						Non réalisée	100%	La Ville de Lévis développera également un recueil de trucs et astuces pour aider les citoyens à mieux gérer leurs matières compostables à la maison.	La Ville a choisi de faire de cette mesure le thème de sa grande campagne de communications en 2017.		non concernée	non concernée	
	45	✓	✓					✓		na	na	La Ville de Lévis va poursuivre ses efforts de desserte notamment dans les multilogements	Prévue en 2019.		na	na	Prévue en 2019.
	46	✓			✓	✓	✓	✓	✓	en continu	en continu	La Ville souhaite continuer d'encourager les écoles qui participent au programme de collecte des matières compostables.	En 2017, la Ville de Lévis a remis aux élèves participants un certificat signé par le maire ainsi que des petits sacs contenant du compost produit à partir des matières compostables.		non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
	47	✓			✓					Non réalisée	Non réalisée			non concernée	non concernée		
	48	✓			✓	✓	✓	✓	✓	10%	10%			non concernée	non concernée		
Services offerts - Matières compostables	49	✓				✓	✓	✓	✓	na	10%			non concernée	non concernée		
	50	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%			100%	100%	La valorisation des biosolides municipaux est exigée dans le contrat.	

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
Services offerts - Résidus de CRD	51	Réaliser un sondage auprès des récupérateurs de résidus de CRD provenant des chantiers	✓			✓	✓				Non réalisée	100%	La Ville de Lévis a donné un mandat à l'organisme ADDERE. Le sondage auprès des récupérateurs de résidus de CRD provenant des chantiers d'est déroulé au cours de l'été 2017. Près de 100 entreprises ont été contactées. La quasi-totalité des entreprises oeuvrant sur le territoire acheminent leurs résidus de CRD vers des centres de tri autorisés par le MDDELCC.		non concernée	non concernée	
	52	Intégrer à la collecte des encombrants résidentielle une collecte porte-à-porte ponctuelle de bois	✓				✓				na	Abandonné mais objectif de valorisation des encombrants atteint	La Ville de Lévis a choisi d'essayer une autre approche avant de demander aux citoyens de séparer le bois des autres encombrants en vue d'une collecte distincte. En effet, en août 2017, la Ville de Lévis a lancé un appel d'offres pour la collecte et le traitement des encombrants. L'entreprise AIM Écocentre a remporté l'appel d'offres pour le traitement de ces encombrants. Ainsi en 2018 et 2019, plus de 90% de ces encombrants seront valorisés : séparation des matières par type (bois, bardeaux, briques, etc.) ; valorisation énergétique ou matériel de recouvrement pour les lieux d'enfouissement techniques du Québec.		non concernée	non concernée	
	53	Faire connaître le site de concassage municipal	✓					✓			na	na	La Ville de Lévis va faire la promotion du site de concassage municipal afin de le faire connaître des ICI.		non concernée	non concernée	
	54	Promouvoir la récupération des résidus de CRD dans les écocentres privés de la région & Faire connaître les entreprises oeuvrant en déconstruction et celles récupérant et valorisant les résidus de CRD	✓					✓			na	na	La Ville de Lévis veut faire la promotion des écocentres privés de la région et des entreprises oeuvrant en déconstruction.		non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier						Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017			2016	2017		
Services offerts - Résidus de CRD	55	Mettre sur pied une table de concertation des acteurs du secteur de la CRD	✓		✓							100%	100%	En février 2016, la Ville de Lévis a organisé une première rencontre avec différents acteurs de la filière du secteur de la CRD. Sont venus 14 organismes/entreprises : des centres de tri, des entreprises de CRD (petites et grandes), la RIGDCC, un transporteur, etc. L'Association de la construction au Québec s'est fait représenter par un de ses membres. Il a été conclu qu'une rencontre aux deux ans serait organisée et que les architectes devraient siéger sur cette table de concertation. En 2017, la Ville a fait des démarches pour recruter un membre architecte sur la Table de concertation. Cette dernière se réunira en 2018.		non concernée	non concernée	
	56	Mettre en place un projet-pilote pour un chantier vert ou pour un chantier de déconstruction et promouvoir les résultats	✓			✓	✓					na	10%	Prévue en 2017, repoussée en 2018. À l'automne 2017, la Ville de Lévis a présenté une demande de subvention dans le cadre de l'Appel à propositions pour le recyclage et la valorisation des résidus de CRD de RECYC-QUÉBEC afin de mettre en place un chantier vert.		non concernée	non concernée	
	57	Évaluer la pertinence d'une collecte de bois dans les institutions, commerces et industries	✓	✓	✓								Non réalisée	50%	L'équipe verte de la Ville de Lévis a rencontré environ 500 commerces situés dans les parcs industriels et les a sondés sur leurs gisements de bois, leur gestion actuelle, leur connaissance de l'enjeu du bannissement du bois de l'élimination, etc. L'analyse sera effectuée en 2018.	Lors de la rédaction du PGMR, la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon et la Ville de Lévis avaient une entente pour que la Ville de Lévis prenne en charge la rédaction et le suivi des contrats de collecte sur le territoire du PGMR. En 2016, la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a mis fin à l'entente. Elle est donc responsable de l'élaboration de ses contrats, bien que travaillant en collaboration avec la Ville de Lévis. Cette mesure relève de sa responsabilité.	Non réalisée	Non réalisée

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019		2020	2016			2017	2016		2017
Services offerts - RDD et produits sous la REP	58	Intégrer dans le guide du tri les informations sur les points de dépôts des RDD et produits visés par le Programme de Responsabilité élargie des producteurs ainsi que sur les programmes existants	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis intégrera les informations sur les points de dépôt des RDD et produits visés par le programme de REP dans le guide du tri de la mesure 4.	100%	100%	Le guide du tri électronique conçu en 2016 et disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis intègre ces informations.		non concernée	non concernée	
	59	Organiser et promouvoir la participation à des événements spéciaux de collecte des RDD et produits visés par le programme de Responsabilité élargie des producteurs	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis va continuer d'organiser des événements spéciaux de ces matières résiduelles (et d'encourager les citoyens à y participer).	Échéancier révisé	100%	En 2015, la Ville de Lévis a noté une baisse de la participation à son événement de collecte des produits électroniques. Elle a donc décidé d'en faire un événement aux deux ans. En 2017, l'ARPE a réalisé une collecte spéciale sur trois jours en collaboration avec la Ville du 13 au 15 octobre 2017. Pour la première fois, les ICI étaient invités à participer à l'événement. Cet événement a permis la collecte de 30 t.m. de produits électroniques. De plus, cet événement a été publicisé par publipostage.		non concernée	non concernée	
	60	Intégrer les édifices municipaux aux programmes de récupération des RDD et produits visés par le Programme de Responsabilité élargie des producteurs	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont intégrer les édifices municipaux aux programmes de récupération des RDD et produits visés par la REP (ex : piles, fluos, etc.).	50%	50%	En 2017, les bibliothèques ont été munies de nouvelles boîtes de plus grande capacité pour la récupération des piles.	Cette mesure va s'intégrer dans le plan de gestion des matières résiduelles corporatif prévu à la mesure 70.	50%	100%	Les piles, les peintures et les fluos des bâtiments municipaux sont récupérés et envoyés à l'écocentre de Saint-Lambert-de-Lauzon.
Produits sous la REP	61	Informers les institutions, commerces et industries qui ont des pneus de vélo usagés du programme de récupération existant et les inciter à y adhérer	✓					✓		La Ville de Lévis incitera les ICI qui ont des pneus de vélo usagés à adhérer au programme de récupération existant.	na	na	Prévue en 2018.		non concernée	non concernée	
	62	Informers et sensibiliser les institutions, commerces et industries à propos des programmes de certification existants en gestion des matières résiduelles	✓					✓	✓	La Ville de Lévis informera et sensibilisera également les ICI sur les programmes de certification de bonnes pratiques environnementales existants via un guide.	na	na	Prévue en 2018.		non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier						Description	% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017			2016	2017		
Services offerts - RDD et pic	63	Inciter les organismes gérant les programmes de Responsabilité élargie des producteurs à ce que des points de dépôt supplémentaires soient mis en place	✓						✓	✓	La Ville de Lévis incitera les organismes gérant les programmes de REP à ce que des points de dépôt supplémentaires soient mis en place sur le territoire, afin que les citoyens et ICI soient tous bien desservis.	na	na	Prévue en 2019.		non concernée	non concernée	
	64	Encourager les institutions, commerces et industries à organiser des collectes spéciales ponctuelles de RDD sur les lieux de travail	✓	✓					✓	✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon inciteront les ICI à organiser des collectes spéciales ponctuelles de RDD sur les lieux de travail (ex : collectes de piles)	na	na	Prévue en 2018.		na	na	
Services offerts - Déchets	65	Revoir la fréquence de collecte des encombrants résidentielle tout en détournant les matières valorisables qui s'y retrouvent pour le secteur résidentiel	✓		✓	✓					La Ville de Lévis va revoir à la baisse la fréquence de collecte des encombrants dans le secteur résidentiel afin d'implanter en alternance une collecte de bois.	Non réalisée	Non réalisée	Cette action du PGMR est repoussée en 2020, après le prochain appel d'offres.		non concernée	non concernée	
	66	Revoir la grille de tarification des services offerts aux institutions, commerces et industries et le taux de taxation afin d'y inclure les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables	✓	✓	✓						La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont revoir la tarification des services offerts aux ICI afin d'y inclure les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables.	100%	100%	En 2016, le Service des matières résiduelles a rencontré la Direction des finances. Les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables sont inclus dans la tarification globale des ICI.		Non réalisée	Non réalisée	Cette mesure sera l'objet de discussions avec le conseil municipal en 2018.
	67	Concevoir et déployer un service de consultation pour optimiser la gestion des matières résiduelles des institutions, commerces et industries selon les types	✓		✓	✓	✓	✓			La Ville de Lévis va concevoir et déployer un service de consultation pour optimiser la GMR des ICI selon les types d'ICI.	15%	15%	La Ville de Lévis a développé un dépliant sur les matières recyclables adapté aux ICI. Voir mesure 21.		non concernée	non concernée	
	68	Mettre en place un projet-pilote avec un groupe de commerces qui banniraient les sacs de plastique de leurs opérations	✓				✓				La Ville de Lévis va mettre en place un projet-pilote avec un groupe de commerces afin qu'ils bannissent les sacs de plastique de leurs opérations.	na	na	Prévue en 2018.		non concernée	non concernée	
Déchets	69	Instaurer un programme de subvention à l'achat de couches lavables	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis instaurera un programme de subvention à l'achat de couches lavables.	50%	100%	En 2016, la Ville de Lévis a rédigé son projet de règlement. Le programme de subvention à l'achat de couches lavables a été mis en place au printemps 2017 (150\$ au maximum par famille qui en fait la demande, budget de 5000\$).		non concernée	non concernée		

Axe d'intervention	Mesures	Resposable		Échéancier					% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement		
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016			2017	2016		2017	
Corporatif	70	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Non réalisée	50%	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont mettre en place un PGMR corporatif afin de montrer l'exemple en termes de bonne gestion des matières résiduelles.	La Ville de Lévis a amorcé la rédaction de son PGMR corporatif à l'automne 2017. La mise en œuvre est prévue en 2018.		Non réalisée	Non réalisée	La rédaction d'un PGMR corporatif devra faire l'objet de discussions au conseil municipal.
	71	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Non réalisée	50%	Le PGMR corporatif sera suivi par un comité interne à la Ville de Lévis. La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon doivent déterminer un système de suivi.	Cette action suit la mesure 70.		Non réalisée	Non réalisée	id. mesure 70	
	72	✓	✓				✓	✓	na	na	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont harmoniser les services offerts sur le territoire.	Prévue en 2018.		na	na		
	73	✓			✓	✓	✓	✓	en continu	en continu	Enfin, la Ville de Lévis souhaite assurer une veille technologique sur des sujets répondant aux orientations stratégiques du PGMR. Elle souhaite également maintenir son adhésion à des organisations qui oeuvrent dans le domaine des matières résiduelles comme l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR).	L'équipe du PGMR assure la veille technologique via la revue de presse ou en participant à diverses formations/activités.		non concernée	non concernée		
	74	✓	✓		✓	✓	✓	✓	90%	100%	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon veulent adhérer au "National Zero Waste Council".	Le conseil municipal de la Ville de Lévis a adopté une résolution le 14 novembre 2016 afin d'adhérer au "National Zero Waste Council" (CV-2016-11-43). L'adhésion auprès du National Zero Waste Council s'est faite officiellement au printemps 2017.		Non réalisée	Non réalisée	L'adhésion au National Zero Waste Council sera discutée au nouveau conseil municipal en 2018.	
	75	✓				✓	✓	✓	na	10%	La Ville de Lévis élaborera un plan de communication pour présenter la vision "Zéro déchet" en 2030 (et "Zéro déchet compostable" en 2020). Ainsi, elle vise à encourager les citoyens et institutions, commerces et industries à y adhérer	La Ville a amorcé la planification de son plan de communication.		non concernée	non concernée		

Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement		
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	Description			2016	2017		2016	2017
Suivi	76	✓			✓	✓		✓			100%	na		non concernée	non concernée		
	77	✓			✓						Non réalisée	100%		non concernée	non concernée		
	78	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		100%	50%		100%	Non réalisée		

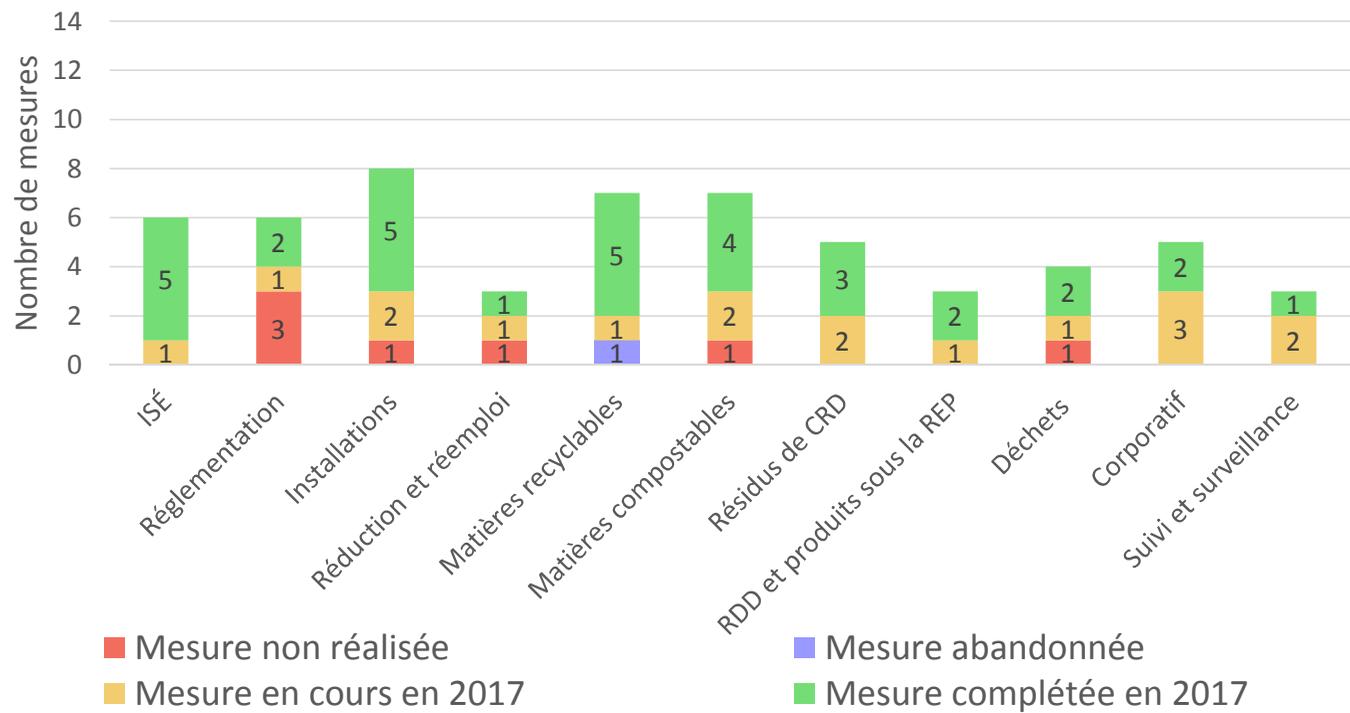
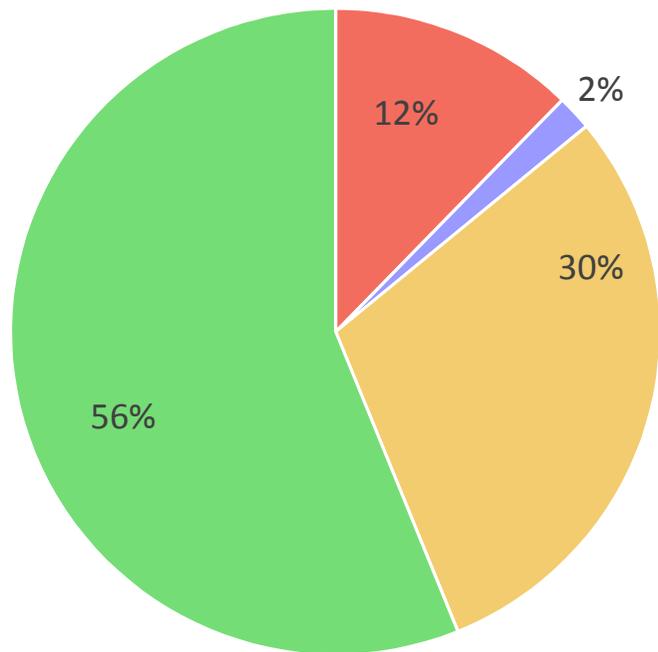
Axe d'intervention	Mesures	Responsible		Échéancier					% Avancement Lévis		Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)		Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016			2017	2016		2017
														2016		2017
Suivi	79	Mesurer la satisfaction des citoyens et institutions, commerces et industries par rapport aux services rendus et publier les résultats de ceux qui participent aux programmes de récupération (recyclage, compostage, écocentre, etc.)	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	50%	50%	En 2016, lors de son processus d'amélioration continue, la Ville de Lévis a effectué un sondage afin d'évaluer la satisfaction des citoyens quant aux services offerts. Le degré de satisfaction par rapport aux services de gestion des matières résiduelles est de 8,2/10. La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a quant à elle effectué un sondage de satisfaction globale sur les services rendus et n'a pas eu de retour négatif sur la gestion des matières résiduelles.  En 2017, l'équipe verte a réalisé un sondage de satisfaction des visiteurs quant au service offert à l'écocentre (97% de satisfaction).	25%	Non réalisée	
	80	Mettre en place un programme de gratification des institutions, commerces et industries qui participent aux programmes de valorisation (ex : affiches apposées sur la porte d'entrée)	✓						✓	✓	na	na	La Ville de Lévis mettra en place un programme de gratification des ICI qui participent.	non concernée	non concernée	
	81	Initier et soutenir la mise sur pied d'un événement qui reconnaîtrait les mérites citoyens et institutionnels, commerciaux et industriels de la région	✓						✓	✓	na	na	La Ville de Lévis initiera la mise sur pied d'un gala de l'environnement qui reconnaîtra les mérites citoyens et ICI de la région.	non concernée	non concernée	
	82	Réaliser un sondage auprès des industries du territoire pour faire l'inventaire des matières résiduelles qu'elles génèrent	✓	✓		✓					na	na	Enfin, Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon réaliseront un sondage auprès des industries du territoire pour faire l'inventaire des matières résiduelles qu'elles génèrent.	na	na	

**Légende**

- Mesure complétée
- Mesure en cours
- Mesure non réalisée
- Mesure abandonnée

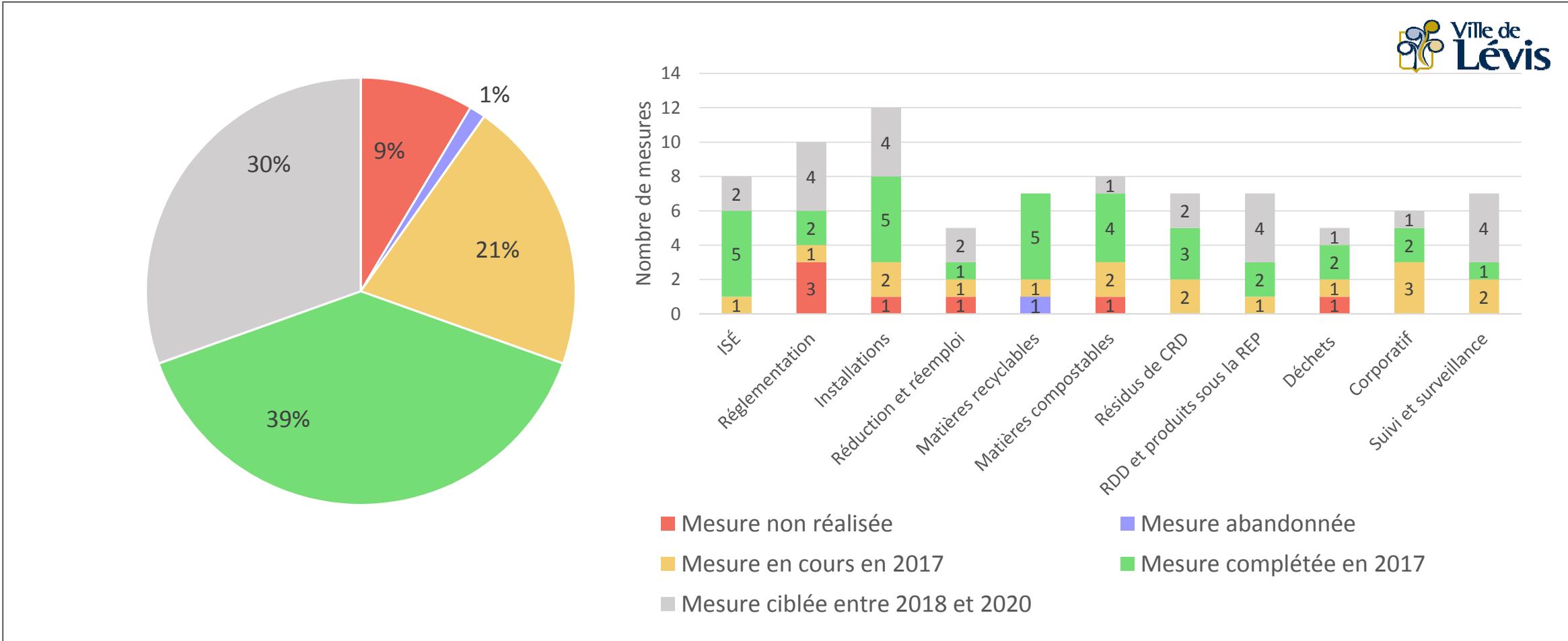
# État d'avancement à Lévis

## État d'avancement des 57 mesures ciblées et/ou réalisées en 2017 dans le cadre du PGMR 2016-2020



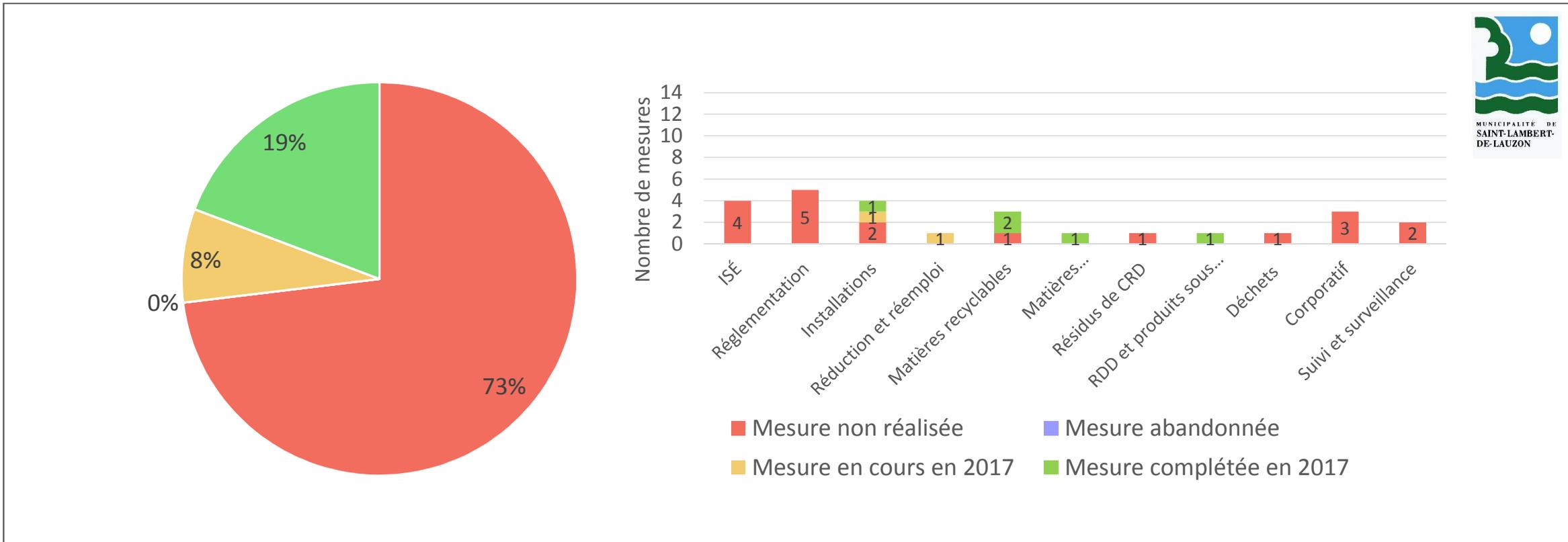
# État d'avancement à Lévis

## État d'avancement en 2017 des 82 mesures prévues au PGMR 2016-2020



## État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

### État d'avancement des 26 mesures ciblées en 2017 dans le cadre du PGMR 2016-2020



# État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

## État d'avancement en 2017 des 38 mesures prévues au PGMR 2016-2020

